

CONSULTATION NATIONALE (CI 2016 P 1102)

La STEG se propose de lancer une Consultation Nationale N° 2016 P 1102 pour :

RENOVATION PARTIELLE DU SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE.

Références de norme nationale ou internationale exigées :

Normes et certifications:

- La norme **CEI 62262 - CEI 60529 - ANSI C63.4 – 2009 et EN 55022:2010, EN 55024:2010 , EN 61000-4-2, EN 61000-4-3, EN 61000-4-4, EN 61000-4-5, EN 61000-4-6, EN 61000-4-8**

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de consultation.

Elles doivent sous peine de rejet catégorique, parvenir obligatoirement par voie postale recommandée, ou par rapide poste, ou déposées directement au bureau d'ordre **STEG/DPTE, (Chouchet- Radès)** contre décharge au plus tard le **Mercredi 26 Octobre 2016 à 16H30** sous doubles enveloppes cachetées à l'adresse suivante :

**MADAME LA DIRECTRICE DE LA DIRECTION DE PRODUCTION
ET TRANSPORT DE L'ELECTRICITE"
STEG/DPTE /CHOUCHET RADES - BP 126 - 2040 RADES - TUNISIE**

CONSULTATION NATIONALE N° 2016 P 1102 :

« RENOVATION PARTIELLE DU SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE » - « NE PAS OUVRIR »

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- Une déclaration sur l'honneur que les soumissionnaires ne se trouvent pas en faillite ou en redressement judiciaire, conformément à la réglementation en vigueur. Les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet (Originale).
- Un extrait de registre de commerce (Original).
- Un certificat d'affiliation à la C.N.S.S ou organisme équivalent (Original).
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (copie certifiée conforme).
- Une déclaration sur l'honneur comportant confirmation par le soumissionnaire de ne pas avoir fait et son engagement de ne pas faire par lui même ou par personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures d'un marché et des étapes de sa réalisation (Originale).
- Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (Originale).

NB : La STEG se réserve le droit d'exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier de la consultation.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce, auprès de la Direction Production et Transport de l'Électricité à l'adresse suivante :

**STEG - DPTE / DEP. LOGISTIQUE
Sise à Rades Foret - 2040 - Tunis - Tunisie
Tel : 216 71 433 977 Poste 2305 – Fax : 216 71 433 066.**

Le délai de validité des offres doivent être de **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception de l'offre.

Les intéressés peuvent retirer le dossier de consultation sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de trente Dinars (30 DT) en espèces ou par virement bancaire au compte courant bancaire STEG sur la A.T.B :

- **C.C.B. (A.T.B) : 201104.0319/41.**

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro de consultation dans votre virement.

NB : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des offres technico -financières **n'est pas publique.**